



Département de l'HÉRAULT

Commune de VIAS

Hôtel de Ville – 6, place des Arènes

34 450 Vias

PLAN LOCAL D'URBANISME

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU n°1



Procédure prescrite par arrêté le : **5 mai 2025**
Procédure approuvée par DCM le : **12 février 2026**

Stéphane GAZABRE
UADG – URBANISME
73, allée Kléber
34 000 MONTPELLIER



Avec le concours de



ALTEMIS
49, rue Montmorency
34200 SETE

**Nikolay
SIRAKOV**

Géomaticien – Cartographe
59, Grand'Rue Jean Moulin
34 000 MONTPELLIER

PRÉFECTURE DE L'HERAULT
ARRIVÉE LE :

25 FEV. 2026

SIDRU
BUREAU DU COURRIER

36 0/1

CONTENU DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PIECE n°0	PIECES ADMINISTRATIVES
Pièce n°0.1	Délibérations
Pièce n°0.2	Examen conjoint avec avis des PPA, MRAe et CDPENAF
Pièce n°0.3	Note complémentaire de la commune
PIECE n°1	RAPPORT DE PRESENTATION (additif)
Pièce n°1.1	Déclaration de projet
Pièce n°1.2	Mise en Compatibilité du PLU
Pièce n°1.3	Expertise écologique
PIECE n°2	PADD modifié
PIECE n°3	PIÈCES RÈGLEMENTAIRES
	Règlement écrit modifié
	Règlement graphique modifié
PIECE n°5	ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION modifié

NB : seules les pièces du PLU modifiées sont identifiées. Aucune modification des annexes du PLU (Pièce n°4) n'a été faite.